

DLA DE CORSE

ACCOMPAGNEMENT SEMI-COLLECTIF

Des Solutions Financières pour le Spectacle Vivant : Accompagner les Petites Structures Culturelles sur le territoire

❖ Contexte de la demande d'accompagnement collectif

Ces dernières années, CAPI a constaté une augmentation notable des sollicitations émanant de structures culturelles, en particulier dans le domaine du spectacle vivant, qui rencontrent des difficultés face à un environnement de financement changeant. Le secteur culturel en Corse est essentiel non seulement pour la préservation et la valorisation de l'identité insulaire, mais aussi pour assurer une ouverture culturelle et apporter de nouveaux regards au public. Cependant, les petites structures, comme les associations, les compagnies de théâtre, et les festivals à petite échelle, se trouvent particulièrement vulnérables face aux évolutions des financements publics et doivent adapter leur modèle économique pour diversifier leurs ressources et gagner en autonomie financière.

Les petites structures du spectacle vivant, bien que dynamiques et souvent ancrées localement, font face à des défis spécifiques :

- **Dépendance aux subventions** : Historiquement, de nombreuses petites structures reposent sur des subventions pour assurer leur fonctionnement. Cependant, à partir de 2025 une tendance générale de diminution des financements publics incite ces structures à explorer des financements complémentaires.
- **Ressources limitées** : Avec de petites équipes et un accès limité à des compétences spécialisées en gestion ou en communication, ces structures doivent souvent faire preuve de créativité pour maintenir leur activité.
- **Nouveaux modes de consommation** : Le secteur culturel doit également s'adapter aux attentes post-COVID d'un public qui cherche davantage d'expériences de proximité, ce qui requiert des modèles innovants.

Dans ce contexte, CAPI met en place un DLA semi-collectif, spécifiquement orienté vers ces **petites structures culturelles**, afin de leur apporter un soutien adapté. Cet accompagnement permettra aux structures de :

- **Développer des compétences en gestion** adaptées à leurs moyens, notamment par l'utilisation d'outils de suivi financier et de planification.
- **Explorer des sources de financement alternatives** : mécénat, financement participatif, activités génératrices de revenus, etc.
- **Mutualiser des ressources** et développer des partenariats locaux pour réduire les coûts et optimiser les moyens.
- **Améliorer leur visibilité** par des stratégies de communication innovantes et accessibles, favorisant la fidélisation du public et l'élargissement des audiences.

Les structures concernées par cet accompagnement incluent :

- **Les compagnies de théâtre et de danse** de petite taille, souhaitant diversifier leurs financements tout en optimisant leur gestion.
- **Les festivals à dimension locale**, qui souhaitent assurer leur pérennité financière tout en s'adaptant aux besoins des communautés.
- **Les associations culturelles promouvant les arts vivants**, qui cherchent à se renforcer en matière de gouvernance et de gestion.

En alternant **ateliers collectifs** et **accompagnements individuels**, ce DLA permettra aux petites structures de spectacle vivant en Corse de s'adapter aux réalités actuelles et d'augmenter leur résilience, tout en préservant leur ancrage local et leur rôle dans l'écosystème culturel de l'île.

❖Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement semi-collectif est destiné aux petites structures du spectacle vivant en Corse, afin de les aider à développer leur autonomie financière et à diversifier leurs sources de revenus. Ce programme s'articulera autour des axes suivants :

1) Temps Collectifs (3 jours) :

Les temps collectifs permettront aux structures de découvrir des stratégies concrètes pour diversifier leurs financements et optimiser leurs ressources, tout en renforçant leurs compétences en gestion financière et communication. À travers des exemples adaptés aux enjeux du secteur culturel et des échanges enrichissants, elles pourront ainsi développer des synergies locales et accroître leur autonomie financière pour relever les défis actuels.

Ces sessions incluront :

→ **Comprendre le contexte et les tendances de financement du secteur culturel**

- Présentation des tendances de financement des arts et du spectacle vivant, ainsi que des modèles économiques hybrides ;
 - Exemples inspirants de diversification des revenus dans le secteur culturel, incluant des stratégies comme le mécénat, le financement participatif, et les produits dérivés.
- **Développer des compétences en gestion financière et création de recettes**
- Formation sur la gestion budgétaire adaptée aux petites structures : analyse financière, optimisation des coûts, et techniques pour générer des revenus additionnels ;
 - Identification des leviers de développement financier, incluant la billetterie, la vente de services, les ateliers payants, et d'autres sources de revenus.
- **Optimiser la stratégie de communication pour attirer de nouveaux publics et partenaires**
- Atelier sur les stratégies de communication digitales et le storytelling pour accroître la visibilité de la structure ;
 - Élaboration d'un plan de communication permettant de promouvoir les activités et d'attirer des partenaires financiers potentiels.
- **Construire un modèle économique hybride et développer des partenariats locaux**
- Session sur la mutualisation des ressources et les opportunités de partenariats locaux ;
 - Partage d'exemples de collaborations réussies et exploration de moyens concrets pour optimiser les ressources en collaborant avec d'autres structures.
- **Élaborer un plan d'action stratégique pour la diversification des recettes**
- Co-construction d'un plan d'action permettant d'identifier les priorités et de planifier la diversification des recettes ;
 - Premières étapes pour lancer de nouvelles actions et obtenir des financements alternatifs en complément des subventions publiques.

2) Temps Individuels (1 journée/ structure) :

Chaque structure bénéficiera d'un accompagnement individuel d'une journée maximum, organisé autour des axes suivants :

- **Diagnostic et personnalisation des stratégies**
- Réalisation d'un diagnostic personnalisé des finances et des processus de chaque structure ;
 - Conseils sur les opportunités de diversification et les sources de financement les plus adaptées au profil et aux objectifs de la structure.
- **Accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'action**
- Suivi pour ajuster et affiner le plan d'action co-construit, afin de l'adapter aux contraintes spécifiques de chaque structure ;
 - Soutien dans la priorisation des actions et dans l'implémentation des premières étapes du plan de diversification des financements.
- **Évaluation des partenariats et des opportunités locales**
- Aide pour identifier des partenariats potentiels dans l'environnement local et évaluer les moyens de mutualiser des ressources ;
 - Accompagnement pour formaliser des collaborations avec d'autres acteurs culturels ou économiques.

❖ Méthodologie de l'accompagnement collectif

La méthodologie de cet accompagnement collectif combine des temps de formation et d'échanges en groupe avec des sessions individuelles adaptées aux besoins spécifiques de chaque structure. L'objectif est de permettre aux participants d'acquérir des compétences concrètes et de les appliquer directement à leur propre situation, en maximisant l'impact de l'accompagnement.

1. Phase de Diagnostic Initial :

- Avant le début des sessions collectives, il sera demandé au prestataire de concevoir un **formulaire de diagnostic** à destination des structures participantes. Ce formulaire permettra de recueillir des informations sur leur situation actuelle en termes de financement, de gestion, et de communication, ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis de l'accompagnement.
- Ce diagnostic initial aidera à identifier les spécificités de chaque structure et à ajuster les ateliers collectifs en fonction des besoins partagés et des défis propres à chaque organisation.

2. Sessions Collectives :

- Organisées sous forme d'ateliers interactifs et de présentations, les sessions collectives sont conçues pour transmettre des concepts clés et des outils pratiques. Ces ateliers seront animés par des experts du secteur culturel et des spécialistes en gestion, permettant aux structures d'explorer de nouvelles stratégies de financement et d'optimisation des ressources.
- Chaque module abordera un thème spécifique : diversification des financements, gestion budgétaire, stratégie de communication, et développement de partenariats. Les ateliers incluront des études de cas concrets et des exercices pratiques, favorisant l'échange d'expériences et le développement de synergies locales.

3. Accompagnement Individuel :

- À l'issue des sessions collectives, chaque structure bénéficiera d'une journée d'accompagnement individuel. Ce temps permet d'adapter les outils et les stratégies abordées en atelier aux particularités de chaque structure, avec l'aide d'un conseiller.
- L'accompagnement inclura l'affinage du plan d'action personnalisé, l'identification des priorités, et des conseils pratiques pour une mise en œuvre efficace.

4. Évaluation et Suivi Post-Accompagnement :

- En fin d'accompagnement, une évaluation sera réalisée pour mesurer les progrès accomplis et les résultats atteints. Le prestataire formulera des recommandations personnalisées pour chaque structure, afin de renforcer les acquis et de planifier des actions d'amélioration continue.
- Un bilan post-accompagnement sera également proposé pour maintenir le lien avec les structures et les soutenir dans la mise en œuvre des actions sur le terrain.

❖ Bénéficiaires

Cet accompagnement DLA est destiné aux petites structures du secteur culturel en Corse, et plus particulièrement à celles actives dans le domaine du spectacle vivant. Les bénéficiaires potentiels incluent les compagnies de théâtre, les associations de promotion des arts vivants, et les festivals locaux de petite taille, qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique culturelle insulaire.

Pour être éligibles à cet accompagnement, les structures doivent :

- Avoir une activité principale centrée sur le spectacle vivant, qu'il s'agisse de production, de diffusion, ou de promotion d'arts vivants (théâtre, danse, musique, etc.) ;
- Être constituées en association ou appartenir au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- Exprimer un besoin d'accompagnement pour renforcer leur modèle économique et diversifier leurs sources de financement, dans une logique d'autonomisation financière.

Certaines structures ont d'ores et déjà exprimé leur intérêt pour cet accompagnement. Par ailleurs, des informations sur la mise en place de cette mission seront diffusées en collaboration avec la Collectivité de Corse, afin d'élargir l'accès à cet accompagnement aux autres petites structures culturelles de l'île.

- ❖ La tenue des sessions collectives sera organisée sur le territoire en fonction des bénéficiaires répartition géographique, sectorielle...
- ❖ L'accompagnement se déroulera en 2025 et sera organisé en fonctions des disponibilités des structures.
- ❖ L'accompagnement sera réalisé par un prestataire spécialisé.
- ❖ **Cet accompagnement DLA est entièrement gratuit pour les bénéficiaires.**